

Politique des stages

- Critères pour être admissible au stage :
 - 24 crédits complétés (8 cours suivis et réussis) dans le programme de certificat en archivistique incluant le trimestre précédant le stage.
 - Moyenne de 3,0 ou plus sur 4,3
 - Réussite du test de français d'admission UdeM s'il y a lieu
 - Aucune mention de plagiat au dossier
- Durée du stage : 25 jours ouvrables
- Stage non rémunéré, supervisé par une professionnelle ou un professionnel de la gestion de l'information
- Dans le cheminement du programme, le cours Stage peut être un cours à option ou un cours au choix. Il est impossible de le choisir comme cours hors programme (HP).
- Inscription au stage
 - Vérification des conditions de stage par la technicienne à la gestion des dossiers étudiants
 - Approbation de la coordonnatrice de stages et courriel autorisant l'inscription
 - L'étudiante ou l'étudiant s'inscrit au cours ARV1057 Stage via son Centre étudiant
- Rythme du stage
 - 3 à 5 jours par semaine
- Exemption possible si expérience de travail professionnel d'au moins quatre mois avec diversité de fonctions reliées au cheminement, acquise dans les trois dernières années. Voir *Guide de stage*.
- Pour plus d'information concernant le stage, le *Guide de stage* et le *Calendrier de stage* sont disponibles sur la page web du cours à l'adresse suivante :
<https://cours.ebsi.umontreal.ca/arv1057/>.

Autres informations importantes

- Certains milieux de stage demandent des connaissances, expériences ou scolarités particulières de la part des stagiaires.
- Tous les milieux de stage demandent une copie du CV de l'étudiante ou de l'étudiant.
- Quelques milieux de stage demandent de rencontrer l'étudiante ou l'étudiant avant le début du stage.
- Aucun milieu de stage n'est attribué à une étudiante ou un étudiant avant que la coordonnatrice de stages n'ait rencontré individuellement toutes les étudiantes et tous les étudiants qui feront leur stage au trimestre prévu.
- Le cours ARV1057 Stage est un cours de 3 crédits. Même s'il est réalisé à temps plein (par exemple à 5 jours par semaine), il constitue un temps partiel au sens administratif et académique.

Étapes du stage

- Rencontre individuelle
- Confirmation du milieu et du projet de stage
- Rencontre avec la superviseure ou le superviseur s'il y a lieu
- Rencontre « Début de stage »
- Début du stage
- Rencontre de groupe de stagiaires à l'EBSI
- Remise des travaux